

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

30660

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 9940		Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	BELGAZZAR Ch. Jem
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0613700824		Total des frais engagés : 900 Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : / /	
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

MUPRAS
M 22 SEP. 2022 Age:
R ACCUEIL H. HAKAN

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Chamadji - Dr M.N. BENZAID Cuba - Av. 1 - 10000603 N.P. Cabinet N° 10000603	11/09/22	289	900 DH

Cache du l... ancien	N° 10103042/ Date des Soins	AUXILIAIRES MEDICAUX				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



IMAGERIE MEDICALE BOURGOGNE

Dr. M.N. BENZAÏD, Dr. Lotfi EL FASSI

الدكتور محمد نجيب بنزايد الدكتور لطفي الفاسي

Rabat, le : mercredi 21 septembre 2022

FACTURE N° : 19099

Nom : *Mme Chrifa BELGAZZAR*

Examen : *MAMMOGRAPHIE BILATERALE + ECHO ---*

Cotation : *289*

Tarif : *900 Dhs*

Arrêté la présente facture à la somme de:

NEUF CENT DIRHAMS

IMAGERIE MEDICALE BOURGOGNE
Dr. Mohamed Najib BENZAÏD
30, AV. Oqba - Agdal - 10090 - Rabat
I.N.P. Cabinet N° 100000503
I.N.P. Médecin N° 101030427

ICE : 001582572000026 RC: 123143

21/09/2022 12:11:21 PM



30, Avenue Oqba, 10090, Agdal – Rabat.

IF : 40422288

CNSS : 8383846

Tel. : 0537 77 72 44/45 – Fax. : 0537 77 72 71

TP : 25741076

Dr. Ouafae CHAOUI BENNANI

Gynécologie - Accouchements
Chirurgie - Endoscopie Gynécologiques
Fécondation In Vitro



الدكتورة وفاء الشاري بناني

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

جراحة الرحم

عمق التزوجين

Consultation sur Rendez-vous

الاستشارة بالموعد

Rabat le: الرباط في

30/08/2022

Mme BELGAZZAR EP EDDEKKAKI CHARIFA

Mammographie

+ ECHO MAMMAIRE

57 ans .2ev .

ex seins ras

Résultat

5/9/15 BIRADS III avec ADENOFIBROME QIE DT 7x
3 mm

6/2/18 BIRADS 2 adenofibrome QIE DT 6X 6.5 mm

*Dr. Ouafae CHAOUI
Gynécologie Accouchements F.I.V
4, Av. Bine El Ouidane, Agdal - Rabat
Tél. : 05 37 77 88 31
INP : 101040301*

*IMAGERIE MEDICALE BOURGOGNE
Dr. Mohamed Najib BENZAID
30 Av. Cuba - Agdal - 10000 - Rabat
INP. Cabinet N° 10001100
IN.P Médecin N° 101030127*

4، شارع بين الودان - الطابق الأول - الهاتف : العيادة : 05 37 71 06 79 - 05 - أكدال - الرباط

4, Avenue Bine El Ouidane, 1er Etage - Tél. Bureau : 05 37 77 69 39 - 05 37 77 88 31 - Domicile : 05 37 71 06 79 Agdal - Rabat

عيادة الفحص بالأشعة بورگون

IMAGERIE MEDICALE BOURGOGNE

RADIOLOGIE NUMERIQUE - SCANNER - IRM - ECHOGRAPHIE - P. DENTAIRE NUMERIQUE - DOPPLER COULEUR - MAMMOGRAPHIE NUMERIQUE - OSTEODENSITOMETRIE
راديوولوجي رقمي - سكانير - التسخیص المغناطیسي - إيكوغرافيا - راديو الأسنان رقمي - دوبليير بالألوان - راديو الثدي رقمي - قیاس كثافة العظام



Dr. M. Najib BENZAÏD

الدكتور محمد نجيب بنزايد

Dr. Lotfi EL FASSI

الدكتور لطفي الفاسي

Radiologues

اختصاصي الراديولوجي

21/09/2022

Rabat, le:

Mme CHRIFA BELGAZZAR

Médecin traitant : Dr. CHAOUI BENNANI OUAFAE

MAMMOGRAPHIE BILATERALE NUMERIQUE + ECHOGRAPHIE :

INDICATION :

- Bilan de contrôle et de surveillance d'adénofibrome du QIE du sein droit.
- Etude comparative avec le dernier contrôle réalisé le 06/02/2018.

RESULTAT :

Trois incidences ont été réalisées par sein :

- Seins de composante mixte, glandulaire et lipomateuse.
- Pas de surcroît d'opacité ni d'image stellaire anormale visible.
- Pas de foyer de micro-calcification.
- Respect du tissu cellulaire cutané et sous-cutané.
- Pas d'adénopathie le long des prolongements axillaires.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE :

- On retrouve l'adénofibrome du QIE du sein droit stable par rapport au précédent contrôle mesuré à 5.4 x 2.7 mm (versus 6,2 x 5,2 mm).
- Par ailleurs, pas de lésion iso, hypo, hyperéchogène anormale décelée au niveau des deux seins.
- Un ganglion axillaire bénin de chaque côté à centre hypoéchogène homogène sans caractère pathologique.

CONCLUSION :

- **Adénofibrome du QIE du sein droit stable au précédent contrôle sans lésion suspecte écho-mammographiquement décelable.**
- **Examen classé BIRADS II bilatéral.**

Dr M. N. BENZAID

Merci de votre confiance.

BZ

Dr M. N. BENZAID
Dr. Mohamed Najib BENZAID
Dr. Lotfi EL FASSI
Dr. M. Najib BENZAID